

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 16 Février 1892

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 3 février, a agréé la nomination de M. l'Abbé Gabriel Moussy, en qualité de Vicaire de la Paroisse Sainte-Dévote, en remplacement de M. l'Abbé Anthémon Robert, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine en date du 6 du même mois, M. Alexis-Jules Lefèvre, Consul de France, ancien Gérant du Consulat de Monaco à New-York, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

**NOUVELLES LOCALES**

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, accompagnés des personnes de leur suite, sont arrivés jeudi soir à 5 heures et demie, venant de Paris.

La gare de Monaco et le salon princier étaient pavoisés et décorés. Un peloton de carabiniers y rendaient les honneurs militaires.

Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu attendaient Leurs Altesses Sérénissimes sur le quai.

S. Exc. le Gouverneur Général, le Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp, le Maire de Monaco et le Secrétaire Général du Gouvernement ont reçu les Princes et leur ont offert les humbles hommages et les vœux de la population.

En quittant le salon princier, nos Souverains se sont immédiatement dirigés vers le Palais en landau découvert. M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame du Palais, accompagnait la Princesse. Dans une seconde voiture suivaient MM. le Baron de Farincourt, de Castro, le Comte Gastaldi et Dugué de Mac Carthy.

Sur la place du Palais, la Compagnie des Gardes d'honneur formait la haie. Là, comme sur l'avenue de la Gare, la foule a chaleureusement acclamé le Prince et la Princesse, dont l'entrée a été signalée par une salve de vingt et un coups de canon.

Le soir, à neuf heures, les Sociétés Philharmonique et Chorale ont donné une sérénade à Leurs Altesses Sérénissimes; puis MM. de Loth, président, et Testa, chef de la Société Philharmonique; Gindre, président, et Nef, directeur de la Société Chorale, ont eu l'honneur d'être reçus dans la galerie des Glaces et d'offrir à S. A. S. la Princesse, qui les a gracieusement acceptés, deux superbes bouquets.

La sérénade s'est terminée par la *Marche Monégasque*. Les maisons de la Condamine et de Monaco étaient pavoisées aux couleurs nationales.

La Société de Géographie de Paris vient de décerner à S. A. S. le Prince Albert une médaille d'or pour ses recherches sur l'océanographie.

Le Prince a reçu, dimanche, M. le général de division de Saint-Germain, gouverneur de Nice, accompagné de son officier d'ordonnance, M. le capitaine de Villemejeane, qui ont été présentés à Son Altesse Sérénissime par S. Exc. M. le Baron de Farincourt.

Nous avons le regret d'apprendre que M. Emile Ponsard, sous-secrétaire des commandements de S. A. S. le Prince, Commandeur de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand, Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne, vient de mourir à Paris, à l'âge de 45 ans.

Le Prince perd en lui un de ses plus fidèles serviteurs, dont le dévouement ne s'était jamais démenti durant tout le temps qu'il a été attaché tant à la Maison du feu Prince Charles III qu'à celle du Souverain actuel.

Toutes les personnes qui ont été en rapports avec M. Ponsard rendent justice à son affabilité et partageront les affectueux souvenirs qu'il laisse dans la Principauté et à Marchais, son lieu de naissance.

Un service doit être célébré aujourd'hui dans cette localité où le corps est conduit.

Ce matin, à 10 heures et demie, à la chapelle du Palais, une messe a été dite pour le repos de l'âme de cet homme de bien, en présence des des Maisons Militaire et Civile de Son Altesse Sérénissime, ainsi que tous les Fonctionnaires de la Principauté, ayant le Gouverneur Général à leur tête.

Jeudi soir, la Société Philharmonique a, comme tous les ans, donné une sérénade sous les fenêtres de la demeure du Comte Gastaldi, rue de Lorraine, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. le Maire de Monaco.

M. Verger a été nommé Commissaire spécial au Cercle des Etrangers, en remplacement de M. Dives, décédé, et cette nomination a été agréée par le Gouvernement. En conséquence, M. Verger a prêté serment devant le Tribunal Supérieur, à l'audience du 12 de ce mois, et est entré immédiatement en fonctions.

Les ouragans épouvantables signalés dans le sud-ouest et la région de Marseille n'ont pas atteint la Principauté, où la température printanière qui la distingue n'a cessé de régner et promet le succès de la bataille de fleurs de samedi prochain.

Plusieurs gamins de 9 à 15 ans avaient choisi la voie ferrée, aux environs du tir aux pigeons, pour lieu de leurs ébats, au mépris de l'Ordonnance qui en interdit l'accès au public. L'un d'eux s'étant emparé d'un drapeau rouge servant aux signaux l'avait planté au milieu de la voie et occasionné ainsi l'arrêt d'un train sortant de la gare de Monte Carlo. La police est parvenue à découvrir les auteurs de ce méfait, bien qu'ils eussent aussitôt pris la fuite. Ils ont été traduits, en conséquence, en police correctionnelle, et leurs parents cités

comme civilement responsables. M. le Président a adressé une sévère admonestation à ces derniers, qui ne semblent pas avoir conscience de la gravité des conséquences que peut entraîner le défaut de surveillance de leurs enfants. Le Tribunal Supérieur, le 11 février, les a condamnés à 20 francs d'amende chacun, et les parents déclarés civilement responsables.

Ce sont les nommés Louis Nazzardi, 11 ans, Achille Fornari, 12 ans, Frédéric Boccalini.

Dans la même audience, le nommé Joseph Signoris, italien, surpris en flagrant délit de mendicité à domicile, a été condamné à six jours d'emprisonnement.

Le Sport Vélocipédique Monégasque organise à Monaco, pour le dimanche 6 mars, une grande réunion vélocipédique, avec le gracieux concours des Sociétés des Régates et Philharmonique. Il y aura sept courses et 22 prix au total, ainsi divisés : 1<sup>re</sup> course, 4 prix ; 2<sup>e</sup>, 4 prix (210 francs) ; 3<sup>e</sup>, 3 prix ; 4<sup>e</sup>, 3 prix (850 francs) ; 5<sup>e</sup>, 4 prix (570 francs) ; 6<sup>e</sup>, 3 prix (200 francs) ; 7<sup>e</sup>, un prix unique.

Nous publierons prochainement le programme détaillé de cette fête sportive.

A signaler, cette semaine, deux nouveaux yachts de plaisance venus à Monaco : *Eros II*, à M. le baron Arthur de Rothschild, et *Paf*, vapeur français, à M. Gaudibert, du Havre, venant de Nice, jauge 8 tonneaux, 4 hommes d'équipage.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un nommé Spampinato, journalier, sujet italien, demeurant au quartier des Salines, a tué sa femme à coups de revolver. Il s'est enfui après le crime. Le matin, les voisins ont trouvé la victime étendue sans vie sur son lit.

La justice a immédiatement ouvert une enquête et dans l'après-midi on sut qu'un individu blessé avait été trouvé à la gare de Roquebrune et conduit à l'hôpital de Menton.

Cet individu a été reconnu pour Spampinato, et a déclaré être l'auteur de l'assassinat, il a voulu se suicider aussitôt, mais sa blessure est sans gravité. Il a reçu les soins du docteur Chiaï.

Indépendamment des concerts classiques et internationaux qui font la joie des dilettanti du littoral, l'orchestre de Monte Carlo, conduit par M. Arthur Steck, continue ses prouesses quotidiennes.

Nous avons applaudi, la semaine dernière, au cours d'un concert, un pianiste de grand talent, M. Albert de Lassime, qui a exécuté avec maestria un *Impromptu*, de Godard, et *Veneziana*, de Gounod, et qui a été rappelé à diverses reprises.

Réunion des plus belles mardi et samedi dans la salle de spectacle de Monte Carlo, pour les représentations de *Gypsis*, opéra légendaire en deux actes, musique de M. Desjoeaux.

Le sujet du poème est tiré de la légende d'après laquelle la fondation de Marseille (600 ans avant

Jésus-Christ) serait due à l'amour de Gyptis, la fille du roi Nann, pour Euxenos, phocéén, que les hasards des flots amènent avec ses compagnons sur les bords de la Méditerranée.

Gyptis est fiancée à Gaël, roi des Ligures, mais Gaël est un barbare auquel la jeune fille préfère Euxenos, dont les mœurs douces répondent mieux à ses sentiments délicats.

Nann approuve le choix de sa fille et donne à Euxenos le territoire où s'élèvera plus tard *Mas Salva*, la reine de la Mer bleue.

Sur cette donnée poétique, M. Desjoyeaux a écrit une musique qui tient de Massenet et de la méthode wagnérienne. Le chant nous y paraît sacrifié au profit de l'action générale. Nous ne porterons pas de jugement sur le mérite ou les défauts de la nouvelle école, nous constaterons seulement que le public, peu initié encore à cette musique, ne semble pas en comprendre le but ni les moyens mis en œuvre.

Quoi qu'il en soit, l'opéra de M. Desjoyeaux a été écouté avec sympathie, le deuxième acte notamment a été applaudi. Les interprètes se sont montrés à la hauteur de leurs rôles.

M<sup>lle</sup> Jane Guy, créatrice du personnage de Gyptis, l'an dernier à Rouen, possède une voix vibrante et bien étendue qui convient bien aux sentiments que le compositeur l'a chargée de traduire. Elle a partagé, avec M. Ughetto et M. David, le succès de ces deux soirées. M. Ughetto est un Gaël accompli. Sa belle voix de baryton, ses notes métalliques, conviennent aux accents farouches du jaloux et sauvage Gaël. Quant au ténor, M. David, il s'acquitte très convenablement du rôle sympathique d'Euxenos. M<sup>lle</sup> Bresson et M. Falchieri (le Roi) complètent un ensemble satisfaisant.

H. L.

Ce soir et samedi 20 février, *Rigoletto*.

Gilda.....	M <sup>mes</sup> Jane Guy.
Madeleine.....	Passama.
Joanna.....	M. Lyonnell.
Un page.....	R. Bresson.
Rigoletto.....	MM. L. Melchissédec.
Le Duc de Mantoue.....	David.
Sparafucile.....	Falchieri.
Monterone.....	Paillard.
Marcello.....	Perrier.

On terminera par le ballet de *Sylvia*.

Jeudi 18 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, treizième Concert classique de musique ancienne et moderne, sous la direction de M. A. Steck :

<i>Symphonie en ut mineur</i> .....	Beethoven.
A. Allegro con brio.	
B. Andante con moto.	
C. Allegro e presto.	
Ouverture de <i>Hernani</i> .....	Alph. Duvernoy.
(2 <sup>e</sup> audition).	
Scènes poétiques, suite d'orchestre..	B. Godard.
(2 <sup>e</sup> audition).	
I. Dans les bois — II. Dans les champs.	
III. Sur la montagne — IV. Au village.	
<i>Danse des Hcuris</i> , air de ballet.....	G. Garbet.
<i>Rapsodie</i> , pour orchestre.....	E. Lalo.
A. Andantino — B. Presto.	

Dimanche 21 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, septième Concert international, *Œuvres Françaises*.

Ouverture de <i>Mignon</i> .....	A. Thomas.
Le solo de cor par M. Bricoux.	
<i>La Nuit et l'Amour</i> .....	A. Holmès.
<i>Esclarmonde</i> , suite pour orchestre.....	Massenet.
(2 <sup>e</sup> audition.)	
A. Evocation. B. L'Île magique. C. Hyménée.	
D. Dans la forêt. I. Pastorale. II. Chasse.	
Ouverture de la <i>Princesse Jaune</i> .....	Saint-Saëns
Ballet de <i>Cendrillon</i> .....	Lully.
I. Rigodon. III. Gavotte.	
II. Andante. IV. Finale.	
Ballade et thème slave varié du ballet de <i>Coppélia</i> .....	L. Delibes.
Le solo de violon par M. Corsanego.	
Marche de la <i>Reine de Saba</i> .....	Gounod.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Le-mércier de Neuville.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 10 février

Le *Prix Auber* a été gagné par M. Scott, premier, 9 sur 10, battant le comte Zichy, second, 8 sur 10, et M. Pedro, troisième, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Béthune, Sutcliffe, Common, Galfon et Pinson.

Vendredi 12 février

Le *Prix Verdi* a été partagé entre MM. Galfon et Paccard; la troisième place a été pour M. Blake.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte Zichy, Roberts, comte Neiva, Kennedy et de Dalmas.

Samedi 13 février

Le *Prix de l'Hôtel de Paris* (une caisse fine-champagne, grande réserve offerte par MM. van Hymbeeck et Dureteste) a été gagné par MM. Kennedy, premier, battant Galfon, second, Roberts, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Descharmays, de Dalmas et comte de Trauttmansdorff.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Le succès de l'exposition internationale de Cannes est complet. Les produits du laboratoire de la Société industrielle de Monaco y figurent en bonne place.

**Golfe-Juan.** — La première et deuxième division de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée occidentale et du Levant, commandées en chef par le vice-amiral Rieuner, a mouillé dans la matinée de samedi en rade du Golfe-Juan.

Ces deux divisions comprennent les navires suivants : *Formidable*, battant pavillon amiral; *Duguesclin*, *Dévastation*, *Amiral-Baudin*, *Bayard*, *Vauban*, *Sfax*, *Dragonne*, *Condor* et *Audacieux*.

**Antibes.** — L'exéquatur est accordé à M. Gustave Valentin, vice-consul de Grèce à Antibes.

**Tourettes-Vence.** — Parmi nos riants coteaux qui ont été percés d'un bout à l'autre pour la construction de la ligne le Central-Var, il en est qui attirent la curiosité générale et présentent un certain intérêt, tel est le col de Picaron, dans lequel une tranchée d'environ 10 mètres de haut sur une cinquantaine de large a été pratiquée. Cette tranchée touchait à sa fin lorsqu'on s'est trouvé en présence d'un trou d'environ 50 centimètres de circonférence et donnant accès à un petit sentier qui conduit à une grotte, divisée en plusieurs compartiments. La structure de cette grotte est merveilleuse, par les concrétions pierreuses formées par l'eau pétrifiée à la suite du temps.

De la voûte pendent de nombreuses stalactites déguisées sous des formes différentes, et il en est de même du sol, qui est couvert de stalagmites non moins attrayantes. Cette découverte minéralogique a attiré la curiosité de la population.

Malheureusement, bon nombre de ces concrétions ont été brisées par les visiteurs qui, tous, ont voulu apporter leur part du butin; mais il en reste encore pour tenter la curiosité de bien de personnes et pour donner un bénéfice assez rémunérateur à leur propriétaire, car ces pierres peuvent être utilisées dans les jardins anglais des stations hivernales du littoral.

**Saint-Etienne-de-Tinée.** — Un épouvantable incendie s'est déclaré dans la journée du 11 courant, au hameau du Pré-du-Loup.

Le feu a pris à 9 heures du matin, dans une maison de Saint-Salvaire, groupe de quatre habitations situées à 500 mètres du Pré-du-Loup et derrière une colline. Favorisées par un vent terrible, les flammes eurent bientôt fait d'incendier ces masures couvertes de chaume.

Des torches de chaume enflammées, emportées par le vent, ont mis le feu à une habitation du sieur Ferreri, isolée à trois cents mètres environ de Saint-Salvaire, plus haut dans la montagne. Le malheur, c'est que cette maison domine à la fois Saint-Salvaire et le hameau du Pré-du-Loup, bâti un demi-kilomètre plus bas.

La violence du vent était si forte que la toiture, en flammes, a été enlevée; des débris de chaume incandescents sont venus tomber sur les maisons de Pré-du-Loup qui, en quelques heures, ont été la proie du feu.

Les autorités, tous les fonctionnaires, et une bonne partie de la population de Saint-Etienne, se sont immédiatement transportés sur les lieux du sinistre. On a essayé, mais vainement, d'arrêter les progrès de l'incendie. Il n'y a pas eu jusqu'à cette heure, fort heureusement, de mort d'homme à déplorer; un troupeau de 50 têtes, dans une habitation, une vache, un âne, une chèvre, des poules dans une autre, ont été carbonisés.

Le spectacle est navrant. Le bétail errant autour du village, des sacs de blé, quelques meubles et ustensiles, des pains noircis jetés en un tas dans les champs voisins, des familles groupées et se lamentant autour de leurs

maisons en flammes; c'est tout ce que la plume peut dépeindre. Le hameau est complètement anéanti, malgré d'héroïques dévouements. Au total, une quinzaine d'habitations détruites. L'école seule, protégée par sa toiture en tuiles, servira pendant quelques jours d'abri aux malheureuses victimes.

Le vent soufflait avec une telle violence qu'il a failli incendier les roseaux — *iscles* — du lit de la Tinée. C'est pour cette raison sans doute, mais très peu louable, que les habitants du Bourgeat et de Doans, voisins, ne sont pas venus porter secours à leurs compatriotes, dans la crainte improbable que l'incendie ne se communiquât à leurs quartiers.

Les dégâts s'élèvent à près de 80,000 francs.

**Villefranche.** — La troisième division de l'escadre de la Méditerranée, commandée par M. le contre-amiral Buge, et comprenant les cuirassés *Vauban*, le *Bayard* et le *Duguesclin*, est en rade de Villefranche depuis samedi soir.

**Menton.** — Jamais plus beau temps n'a favorisé plus belle bataille de fleurs. Un soleil radieux inondait de ses chauds rayons une foule élégante qui, dès 2 heures, envahissait les tribunes et la piste. A l'heure indiquée, 140 voitures, dont plusieurs gentiment décorées, prennent part au défilé et la bataille commence et se poursuit sans interruption dans un ordre parfait et au milieu de l'animation la plus vive et de la plus brillante gaieté. Nous ne citerons pas le nom de tous les équipages qui ont fixé l'attention, ni les toilettes remarquées portées par les plus jolis minois. Disons que le jury a été bien embarrassé et que, après mûre délibération, le choix a été arrêté.

Vers 4 heures, M. Dechizelle, lieutenant-colonel du 27<sup>me</sup> chasseurs, remettait à chacun des vainqueurs une superbe bannière.

— On lit dans le *Petit Marseillais* du 12 février :

M. Abbo, propriétaire des carrières de pierres des Baoussi-Roussi, sur la frontière italienne, vient de faire une découverte qui va mettre le monde savant en émoi. Dans la troisième grande grotte, des ossements humains, en parfait état de conservation, ont été mis à nu en partie. C'est dans la deuxième grotte que M. Rivière a découvert l'homme préhistorique qui se trouve au Muséum de Paris. Ces ossements, que nous avons vus, laissent deviner le squelette d'un homme. Il est enseveli à deux mètres sous terre. Il y en avait, précédemment, six mètres environ. Les fouilles sont arrêtées, de peur d'abîmer les ossements.

CAUSERIE

Timbres-Poste

C'est en 1848 seulement qu'on employa, en France, les timbres-poste pour l'affranchissement des lettres. Hulot, graveur général des monnaies, fut chargé de leur fabrication par le gouvernement. Trois années après, Hulot prit à son compte ce service, à raison de 1 fr. 50 pour 1,000 timbres; puis, cinq ans plus tard, ce prix était réduit à 60 centimes. La Banque de France eut ensuite cette entreprise à 58, 39 et, en 1878, à 34 centimes le mille. Enfin, M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, voulut faire fabriquer les timbres par sa propre administration: il établit, sous la direction de M. Gaumel, l'atelier de la rue d'Hauteville et le prix de fabrication baissa encore; il descendit à 31 et à 27 centimes le mille.

Depuis 1883, il est tombé à 26 centimes le mille.

Cet atelier de la rue d'Hauteville est d'une tenue parfaite. On y consomme annuellement de 27,000 à 30,000 rames de papier. Il en sort, tous les ans, près de 1,300 millions de timbres-poste. On y fabrique aussi les cartes postales, les cartes-télégrammes, les enveloppes et les bandes timbrées, les bons de poste et les mandats, les bulletins de conversations téléphoniques et, depuis 1886, les timbres-poste de S. A. S le prince de Monaco. Il y a 250 employés, hommes et femmes.

La gomme et l'encre — une encre spéciale qui résiste à tous les acides et rend impossible le lavage des timbres en vue d'un nouvel emploi — sont fabriquées dans l'établissement. Cette encre fut indiquée par le grand chimiste J.-B. Dumas à la Commission sénatoriale chargée de choisir la meilleure.

Les timbres oblitérés sont donc perdus à jamais pour la correspondance, et ceux qu'on récolte par milliers ne peuvent servir qu'à former les collections des enfants ou à faire des tapisseries. assez imprévues comme celle que M. Paul Eudel a vue dans une salle des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, à Gand, où se distinguaient les figures les plus diverses: un paysage chinois se déroulait autour d'un château espagnol, des chiens s'élançaient des portes d'un chalet suisse, des oiseaux et des papillons y volaient

autour des arbres et des fleurs. Ce travail curieux est formé par un million de timbres, que les Frères mirent trois mois à trier selon leurs différentes couleurs.

Les timbres sont devenus objets de collection fort estimés. Parmi les plus belles collections, on cite celle de M. Ferrari qui vaut, dit-on, un million et demi ; celle de M. de Rothschild ; celle de M. Bosredon, ancien conseiller d'Etat.

On compte près de dix mille variétés de timbres collectionnables.

Les plus rares, par conséquent les plus chers, sont ceux de la Réunion de 1852, ils valent plus de 2,000 fr. pièce. Le timbre de l'île Maurice de 1847 vaut 1,500 fr. ; ceux de la Guyanne anglaise de 1850 valent 100, 200, 800 fr., suivant la couleur.

Il y a pour ces collections des maisons de commerce spéciales, non seulement dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique, mais aussi en Perse et au Japon, et on peut estimer à plus de 6 millions par an leur chiffre d'affaires !

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le bal de l'Hôtel de Ville a eu cette année un attrait particulier : c'était la première fois que le public était admis à voir les nouveaux plafonds du Palais Municipal. Les fresques de Puvis de Chavannes, qui n'ont pas le recul nécessaire, ont produit peu d'effet. On a surtout admiré le plafond de M. Gervex. On trouvait généralement que les coupes de M. Lévy étaient élégantes et celles de M. Barrias un peu lâchées. La circulation était assez difficile et les consignes données étaient exécutées trop brutalement. M<sup>me</sup> Lozé, la femme du préfet de police, qui a voulu franchir un cordon de gardes afin de prendre rang dans le cortège officiel qui accompagnait le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot, a été quelque peu bousculée, ainsi que M. Barbey, ministre de la marine qui l'accompagnait. Il y a eu un moment de scandale, dont on a beaucoup ri le lendemain. Un peu de confusion également pour l'arrivée des voitures : les unes avaient un coupe-file et pouvaient à peu près arriver jusqu'aux portes ; les autres n'en avaient pas et formaient une interminable queue immobilisée par les premières. Si personne n'avait de coupe-file, il y aurait moins de désordre.

Le grand événement mondain de la semaine a été le mariage à Sainte-Clotilde du duc de La Rochefoucauld, capitaine au 16<sup>e</sup> chasseurs, chef de la ligne aînée des La Rochefoucauld, avec miss Mattie E. Mitchell, fille de M. John Mitchell, membre du Sénat à Washington.

Il y a eu grand dîner et réception chez la duchesse de La Rochefoucauld, douairière, le jour du mariage civil. Après le mariage religieux, auquel assistaient toutes les notabilités de la colonie américaine, M<sup>me</sup> John Mitchell a reçu, dans les salons de l'hôtel de Hollande, où elle habite depuis trois mois. C'est un mariage sans dot. Se conformant à sa devise : « C'est mon plaisir » le duc s'est marié par amour. Sa femme et lui étaient fiancés depuis sept ans et chacun connaît leur roman. Ils ont fini par triompher des obstacles qui s'opposaient à l'accomplissement de leurs vœux. La nouvelle de cette union a produit la plus vive sensation aux Etats-Unis.

Les femmes de New-York, de Chicago, de Boston, de Baltimore, de Philadelphie, de Washington, de San Francisco, manifestent la plus vive admiration pour ce duc, chef d'une des plus illustres familles de France, qui n'a écouté que les inspirations de son cœur. Sa photographie est dans tous les albums, et un groupe de dames new-yorkaises parlent d'ouvrir une souscription nationale afin d'offrir à la mariée une dot en proportion avec le rang qu'elle occupera dans le monde. Voilà qui est tout à fait américain, et qui méritait une mention.

Beaucoup de dîners élégants :

Le marquis et la marquise de Castellane en ont donné un fort brillant dans les salons de l'hôtel de la rue Barbet-de-Jouy. Après le dîner, on a entendu d'excellente musique faite par les Dix, un groupe de dix musiciens, choisis parmi l'élite des concerts du Conservatoire et de l'Opéra-Comique, et on s'est fort amusé des étonnants exercices du prestidigitateur russe Meletzki, un illusionniste d'une rare adresse, qui vient d'arriver à Paris.

Dîner artistique très réussi chez la baronne Decazes-Stackelberg.

Grand dîner chez M<sup>me</sup> Fouquier, veuve du regretté conseiller d'Etat; on y a fait de la musique et on y a fort applaudi la belle voix d'une cantatrice mondaine, élève de M<sup>me</sup> Marchesi, M<sup>me</sup> Fourton.

On danse peu.

Chez M. Horace de Gallian, le peintre bien connu, bal costumé d'enfants, dont les fillettes de la maison, l'une en diable rose, l'autre en bergère Watteau, faisaient les honneurs avec un sérieux très amusant. On a fort remarqué un petit clown, un scapin, un arlequin, un prince mérovingien, un abbé de cour, un brigand italien, une nuit, une moscovite, une danseuse en vieux Saxe. Rien de plus frais et de plus joli que toutes ces miniatures d'hommes et de femmes tourbillonnant en cadence.

On a dansé en petit comité chez M<sup>me</sup> Jules Koenigswarter. C'était un bal blanc. Le cotillon a été brillamment conduit par M<sup>lle</sup> Koenigswarter et son cousin, M. Edouard Kaun.

M<sup>me</sup> S. Kaun donnera un bal la semaine prochaine.

On annonce, pour le 20 février, un bal chez M<sup>me</sup> Gaudin, dont le mari et le fils ont été députés de la Seine-Inférieure au Corps législatif.

Le même jour, M<sup>me</sup> Rémy fera danser dans son hôtel de la rue de la Pépinière. L'habit rouge sera facultatif. Quelques soirées musicales.

M. le général et M<sup>me</sup> Février ont fait interpréter, par des artistes amateurs, à la chancellerie de la Légion d'honneur, un trio de Mendelssohn, le grand air de la *Traviata*, de Verdi, le *Chevalier Jean*, etc. Il y aura bal, le 7 mars, à la chancellerie.

La princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Ville-neuve, a brillamment inauguré la série de ses réceptions hebdomadaires du jeudi. Son frère, le prince Roland Bonaparte, assistait à la première réception.

On a fait de la musique chez la baronne de Roman-Kaïssaroff, chez la comtesse Robert de Mun, chez M<sup>me</sup> Devlin.

Le drame puissant de M. Richepin, *Par le glaive*, que nous a donné la Comédie-Française, est une œuvre maîtresse, où il y a de belles situations et de vers superbes. On a pas fait de critiques de détail. Mais l'effet général est intense. Les costumes et les décors sont d'un goût parfait et l'exécution est hors ligne, grâce à M<sup>mes</sup> Bartet, Dudlay, Amel, à la petite Gaudy, à Mounet-Sully, à Paul Mounet, à Sylvain, à Albert Lambert fils, à Dupont-Vernoy.

Très intéressante reprise de la *Jolie Parfumeuse*, d'Offenbach, à la Renaissance. Grand succès pour M<sup>me</sup> Simon-Girard et M<sup>lle</sup> Saulier.

Aux Folies-Dramatiques, M. Ordonneau a mis au point un vieux vaudeville patriotique des frères Cogniard, *la Cocarde tricolore*, et M. Planquette a mis sur les couplets une jolie musique. Le public goûte fort cette pièce amusante, remarquablement jouée par MM. Vauthier, Gobin, Guyon fils, M<sup>mes</sup> Thuillier-Leloire et Zélo-Duran.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LE LANGAGE DES MOUCHES. — Nous avons annoncé que M. Garner, de New-York, allait entreprendre un voyage au centre de l'Afrique, pour y perfectionner sa connaissance du langage des singes. Nos lecteurs se rappellent, à ce sujet, les renseignements intéressants que nous avons publiés sur la découverte du savant américain.

D'après les journaux anglais, M. Garner ne serait pas le premier qui se serait occupé du langage des animaux, il aurait été précédé dans cette voie par un savant anglais, M. Smithson.

D'après les expériences faites par ce dernier, les mouches auraient un langage particulier et ne communiqueraient pas seulement entre elles par signes, comme les fourmis, par exemple, qui frottent leurs antennes contre le corselet de la compagne dont elles veulent se faire comprendre.

L'appareil employé pour cette découverte est le microphone, qui, on le sait, rend sensibles à nos oreilles les sons les plus imperceptibles.

Placée sur l'instrument, une mouche fit entendre des bruits bien distincts du bourdonnement des ailes et qui ressemblaient, suivant l'expérimentateur, au hennissement d'un cheval dans le lointain.

Il paraît que lorsqu'on place deux mouches sur le microphone, on distingue facilement une série nombreuse de sons très variés.

M. Smithson doit prochainement publier une notice, dans laquelle il rendra compte des découvertes qu'il a faites sur le langage des mouches, dont il est, paraît-il, parvenu à noter les signes les plus essentiels.

On annonce qu'un médecin français, M. le docteur Calmettes, vient de découvrir au laboratoire de Saigon un antidote au venin du cobra-capello. Les morsures de ce serpent sont toujours mortelles; le territoire de l'Inde est infesté de cobra-capellos, ils y pullulent par millions et on évalue à quinze ou vingt mille par an le nombre des personnes qui périssent de leurs atteintes.

La composition employée par le docteur Calmettes est un sel d'or, elle confère, dit-on, l'immunité, et non seulement guérit des morsures mais permet de braver à l'avenir toute piqûre des redoutables bêtes. On va faire l'essai de cette solution à la Martinique contre le venin des trigonocéphales.

Il paraît que la découverte du docteur Calmettes a été préparée par deux cent quinze expériences ; on pourrait donc la regarder comme prouvée. Une communication a été faite à l'Académie.

Il résulte de renseignements de M. Kauffmann que :  
1° Le permanganate de potassium est inefficace contre le venin du serpent à lunettes des Indes (cobra-capello), mais réussit contre le venin de nos vipères et de celui des serpents du Brésil ;

2° l'acide chronique est un antidote d'égale valeur contre le venin de nos vipères, et contre les autres analogues.

Une statistique publiée en Amérique donne des chiffres assez curieux sur le développement considérable de l'industrie des chemins de fer aux Etats-Unis.

Durant l'année 1882, il avait été construit 18,663 kilomètres de voies ferrées ; 10,971 en 1883 ; 14,482 en 1886. Aussi la longueur totale construite des chemins de fer, qui n'était en 1882 que de 184,168 kilomètres, atteignait 214,972 en 1886. Aussi l'on comprend quel important matériel il faut pour suffire à toutes ces voies, locomotives et wagons de toutes sortes.

En 1886, on comptait en service 26,415 locomotives, 19,252 voitures à voyageurs, 6,325 fourgons à bagages ou wagons-poste, enfin le chiffre formidable de 845,914 wagons à marchandises, ce qui donnait le total respectable de 871,491 voitures et wagons de toutes sortes.

Spécialement, en ce qui concerne les locomotives, ces machines qui semblent faites pour durer longtemps, il fallait en construire de 1,300 à 1,400 chaque année. Durant l'année 1888, cette construction a pris un bien autre développement. Des sociétés de construction mécanique, au nombre de 70, ont produit 2,180 locomotives ; en outre, 66 compagnies de chemins de fer n'ont construit elles-mêmes que 382 de ces machines ; ce qui donne un total général de 2,562 pour les nouvelles locomotives mises en circulation.

La société de beaucoup la plus importante est celle qui est connue sous le nom de « Baldwin Locomotives Works », de Philadelphie ; pendant l'année elle a vu sortir de ses ateliers 737 locomotives, ce qui fait plus de 2 machines par jour, et cela tous les jours de l'année, y compris les dimanches ; sur ces 737 machines, 188 étaient du type ordinaire américain à 8 roues, dont 2 paires de roues motrices accouplées ; 275 du type « Mogul », avec 3 paires de roues motrices ; enfin 272 du type « Consolidation », avec 4 paires de roues motrices.

D'ailleurs 93 des engins sortant de cette usine ont pris le chemin de l'étranger : Australie, Brésil, Cuba, Canada, Amérique centrale, Mexique et Nouvelle-Zélande.

Une autre usine fort importante est la Compagnie Schenectady, qui fournit presque exclusivement les lignes Vanderbilt ; pendant 1888, elle a construit 301 machines, dont la majorité était du type américain ordinaire.

VARIÉTÉS

Une nouvelle Locomotive

Depuis quelques jours, il est question dans la presse d'une nouvelle locomotive à grande vitesse que la Compagnie P.-L.-M. va adopter pour ses trains rapides et qui permettra d'aller de Marseille à Paris en 10 heures 9 minutes, diminuant ainsi de plus de quatre heures la durée du parcours.

Nous avons tenu à pouvoir offrir à nos lecteurs quelques renseignements authentiques sur cette nouvelle machine, déjà en service sur la Compagnie de l'Est. On ne manquera pas de les trouver intéressants.

Officiellement, la locomotive dont il s'agit porte le n° 802 et fait partie d'une série de 801 à 812. Mais sa forme, sa résistance et sa vitesse lui ont fait donner le nom de « Chameau ». Elle le gardera.

La machine a un superbe aspect, et, sur sa plateforme, on est très à l'aise. Le mécanicien et le chauffeur ont un siège — modèle bicyclite — et les appareils nécessaires réduits à leur plus simple expression sont tous à la portée de leurs mains. On pourrait craindre à être horriblement ballotté. Il n'en est rien. La nouvelle locomotive va comme le vent et sans heurts, sans secousses d'aucune sorte. On dirait qu'elle glisse sur du velours.

Après l'accident de Velars, la Compagnie P.-L.-M. essaya, entre Paris et Montereau, tous les types de locomotives des diverses Compagnies. La Crampton modifiée de l'Est l'emporta dans ce concours. Elle fit 144 kilomètres à l'heure. Comme vitesse et comme stabilité, c'était joli. Mais au point de vue de la puissance de traction, cette machine laissait à désirer. Elle ne pouvait traîner que 130 tonnes, c'est-à-dire treize wagons.

M. Salomon, ingénieur en chef de la traction à la compagnie de l'Est, et M. Flaman, ingénieur des études et de la traction à la même compagnie, résolurent d'ajouter la force à la vitesse, et voici quel a été le résultat de leurs études.

Ils y arrivèrent en développant la puissance évaporatrice par l'adjonction d'une chaudière supérieure qui fait corps avec la chaudière inférieure, ce qui permet de former dans le même temps plus de vapeur qu'autrefois. Ce résultat est obtenu grâce à l'augmentation de la surface de la partie de la machine consacrée à la chauffe. Cette augmentation est de 56 %.

C'est aux ingénieuses dispositions imaginées par M. Flaman que la surface chauffée, fournie par le foyer et par les tubes, a pu être aussi considérablement accrue.

Cette double chaudière a permis d'augmenter de 98 % le volume d'eau et de vapeur qui constitue la véritable réserve de puissance des locomotives. En un mot, M. Flaman a donné à cette nouvelle machine des poumons d'acier comme n'en possède aucune machine construite jusqu'à ce jour.

Les poumons créés, il fallait donner des jambes, c'est-à-dire un appareil moteur, à la locomotive. M. Flaman y est arrivé en plaçant deux essieux à l'arrière-train : ils supportent chacun un poids de 16,500 kilog. soit 33.000 kilog. pour les deux. Grâce à ce poids énorme, l'adhérence, par rapport aux autres locomotives, est augmentée de 11 %. C'est cette masse énorme de 33,000 kilog. de l'arrière-train qui donne l'impulsion.

A l'avant de la machine, M. Flaman a placé un truc, ou petit charriot, appelé « Boggie ». Ce truc est relié à la machine par un pivot central, il est porté par quatre petites roues, et supporte un poids de 22,000 kilog., ce qui donne à la machine un poids total de 55,000 kilog.

Dans ces conditions, la machine a une facilité d'évolution extraordinaire. Le truc attaque, en effet, les rails, à toute vitesse, avec une remarquable douceur, malgré le poids formidable de la masse qui le pousse en avant avec une violence considérable. Le « Chameau » évolue facilement même dans une courbe de cent mètres de rayon.

D'autre part, au point de vue de la force de traction, le « Chameau » a traîné un train de 607 tonnes à une vitesse qui n'a pas faibli au-dessous de 22 kilomètres dans des pentes de huit millimètres, et a donné une marche régulière de 50 kilomètres à l'heure dans les parties de la ligne dont les profils ne dépassent pas trois millimètres.

Ces expériences à pleine charge ont été faites en vue de la mobilisation, les trains militaires étant calculés au poids de 500 tonnes environ. Sous ce rapport aussi bien que sous celui du trafic des marchandises, cette nouvelle locomotive réalise un progrès considérable.

Enfin, comme vitesse, pour les trains de voyageurs, ce progrès est plus considérable encore. Dans les parties en palier de la ligne, un train de vingt voitures, soit 200 tonnes, est remorqué à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

Ce n'est évidemment pas sur ce chiffre qu'il faut se baser pour marquer le progrès obtenu. En tenant compte des déclivités, des courbes, des tunnels et des ouvrages d'art de toute espèce, le « Chameau » peut donner une vitesse COMMERCIALE de 85 kilomètres à l'heure.

A cette vitesse, le trajet de Paris à Marseille ne demandera que dix heures, et celui de la Manche à la Méditerranée, quatorze seulement ! On fera peut-être une objection. Et les accidents ? La réponse se trouve dans les services rendus par la Crampton modifiée de M. Flaman, qui a franchi, depuis qu'elle fonctionne, plus de trente millions de kilomètres sans déraillement et sans détérioration de la voie.

Le « Chameau », qui est la fille perfectionnée de cette locomotive, n'est pas évidemment le dernier mot du

progrès qui a pour devise : en avant ! En avant ! et toujours plus vite !

Avec des hommes de science et de travail comme M. Flaman, cette devise, on peut en être certain, n'est pas un vain mot, et nous pouvons, d'ores et déjà, ici, prévoir le moment où nous irons de Monaco à Paris en moins de quinze heures.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> F. GORDONNIER, notaire à Monaco

**A VENDRE**

Par adjudication, le jeudi 18 courant, à 10 heures du matin, en l'étude de M<sup>e</sup> Cordonnier, notaire, le fonds de *Café-Brasserie du Kremlin*, exploité à Monaco, à l'angle des rues Grimaldi et Albert.

Mise à prix : 6.000 francs.  
La cave et le matériel ont été expertisés à prix de facture au delà de la mise à prix.  
Droit au bail de la totalité de l'immeuble où s'exploite ledit fonds de commerce.  
4 % en sus du prix pour tous frais de vente.  
Consignation pour enchérir, 1,500 francs.  
Pour renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Cordonnier.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS VALENTIN, Notaire à Monaco  
Rue du Tribunal, 2

**ADJUDICATION AMIABLE**

Le samedi 5 mars 1892, à 2 h. de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, Notaire

**D'UN TERRAIN**

situé à Monaco, dans la Condamine, entre la rue Grimaldi et la ligne du chemin de fer, d'une contenance totale de 1,502 mètres carrés 57 environ.

L'adjudication aura lieu en bloc ou en quatre lots dont trois en façade sur la rue Grimaldi et un sur le derrière dominant les précédents.

Entrée en jouissance immédiate.  
**Mise à prix à raison de 60 francs le mètre**  
On traiterait avant l'adjudication.  
Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivés du 8 au 14 Février 1892

NICE,	yacht à vap., Méra, angl., c. Redmen,	passag.
ID.	yacht à vap., Opal, angl., c. James,	id.
ID.	yacht à vap., Eros, fr., c. Dejoie,	id.
CANNES,	yacht à vap., Paf, fr., c. Féat,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Vengeur, fr. c. Dalest,	vin.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	sable.
ID.	b. Marie, c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Saint-Louis, fr., c. Bluat,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Mascarelli,	id.
NICE,	yacht à vapeur, Vanadis, angl., c. Lay,	passag.

Départs du 8 au 14 Février 1892

NICE,	yacht à vap., Méra, angl., c. Redmen,	passag.
ID.	yacht à vap., Opal, angl., c. James,	id.
ID.	yacht à vap., Paf, fr., c. Féat,	id.
ISCHIA,	brick-g. Ca terina, monég. c. Bregliano,	fûts v.
SAINT-TROPEZ	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	sur lest.
ID.	b. Marie, fr. c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Saint-Louis, fr., c. Bluat,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marie, fr. c. Ferrero,	id.
NICE,	yacht à vap., Vanadis, angl., c. Lay,	passag.

**On demande un EXPÉDITIONNAIRE**  
AYANT UNE BELLE ÉCRITURE  
S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
9	749.7	750.5	751.5	51.6	53.8	11.6	13.4	13.4	13.2	12.5	69	N O léger, fort	Nuageux, beau
10	60.7	61.3	61.2	61.4	63.5	8.5	9.5	9.4	9.5	7.8	30	N E très fort	Beau
11	63.7	63.2	63.4	63.4	63.7	10.7	11.8	12.2	10.5	9.5	46	N E léger, N O fort	id.
12	64.2	63.9	63.5	60.4	58.8	12.6	13.8	13.5	12.5	10.9	58	Calme, S modéré	Un peu nuageux
13	53.5	53.2	53.5	54.6	55.6	10.5	12.2	11.4	11.5	9.7	77	Calme	Beau
14	57.3	57.5	56.7	55.8	53.9	7.8	9.7	10.5	9.5	6.8	45	S O modéré	Un peu nuageux,
15	53.4	53.5	52.5	51.8	50.7	7.7	10.5	9.8	8.7	7.5	60	S O fort	Beau
DATES		9	10	11	12	13	14	15			Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup>		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.4	9.5	12.5	14.5	12.3	10.5	10.5				
		Minima	7.3	5.4	6.5	7.8	6.3	5.5	5.5				

En vente à l'Imprimerie de Monaco :  
**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**  
POUR 1892  
CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL  
Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

**BAZAR**  
**MAISON MODÈLE**  
V<sup>ve</sup> DAVOIGNEAU  
Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux. Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE  
**Prix très modérés**

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

**HOUSE AGENT**  
Agence de Location (Villas)  
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX  
DES  
**FRÈRES MARISTES**  
de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (Drôme)

Cette solution est employée avec succès pour combattre les Scrofules, la Débilité générale, le Ramollissement et la Carie des os, les Bronchites chroniques, les Catarrhes incutérés, la Phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, surtout aux premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive. Elle est recommandée aux enfants faibles, aux personnes débiles et aux convalescents. Elle excite l'appétit et facilite la digestion.

5 francs le litre, 3 francs le demi-litre.  
Notice franco. — Exiger les signatures L. ARSAC et F<sup>re</sup> CHRYSOGONE.  
DÉPÔT DANS LES PHARMACIES

Le 23<sup>me</sup> fascicule du *Figaro-Illustré*, n<sup>o</sup> de février vient de paraître. Il contient la première partie d'un roman de Tancrède Martel, intitulé le *Mariage de minuit*. L'action se passe en Espagne au temps des guerres de Napoléon ; l'illustration en couleurs de cet émouvant récit a été confiée à Kæmmerer.

Voici le sommaire de ce numéro :  
Par le glaive, de Jean Richepin, à la Comédie-Française (acte III), dessin par F. de Myrbach. — Chanson d'ivrogne, fac-simile d'un morceau de musique de Jean Richepin. — Le Portrait de J. J. Henner, par Carolus Duran ; exposition du Cercle Volney. — La Vie artistique, par Armand Dayot. — Le Mariage de minuit (première partie), roman par Tancrède Martel, illustrations en couleurs de F. H. Kæmmerer. — Josette Marsin (deuxième partie), par Ernest Daudet, illustrations en couleurs de S. Rejchan. — A. Raffet, par Frédéric Masson, reproductions de lithographies et de dessins de Raffet. — Clary contre Clary, monologue par Albert Millaud, joué par M<sup>lle</sup> Cerny (photographies directes de Camus).

FAC-SIMILE DE TABLEAUX HORS TEXTE : La Favorité, par Benjamin Constant — Causette, par Ridgway Kinghi.  
COUVERTURE : Chaud les marrons ! par Jean Béraud.

Un numéro : 3 francs.

Imprimerie de Monaco — 1892